



# LE PETIT REXOIS



## A LA UNE

LE BUDGET 2019 EN SYNTHÈSE



## SAINT-GEORGES EN FÊTE

FLASH BACK SUR LE REPAS CITOYEN



## A LA LOUPE

LE SIVOM DE MAUZE MIS EN LUMIÈRE





## SOMMAIRE

4

### VIE MUNICIPALE

Infos pratiques / Décisions du conseil

5-6

### L'ESPACE REGLEMENTAIRE

Recensement citoyen / Plan Canicule / Listes électorales / Urbanisme

7-8

### BUDGET ET FISCALITE

9-12

### EVENEMENTS

Repas Citoyen / Fête de l'Ecole / Nettoyage de printemps / Accueil des anciens sapeur-pompiers de Paris / Commémoration du 08 mai

13-14

### TRAVAUX

Voirie en réfection / Aux petits soins des eaux pluviales et des trottoirs

15-16

### BREVES EN STOCKS

Aire de pique-nique / Bar à huîtres / Travaux entrée de commune / Muret Lavoir Grande Fontaine

17-21

### VIE ASSOCIATIVE

SARPA / CIVAM Marais Mouillés / ANIMA / SEP

18

### AGENDA

22-23

### LE COUP DE PROJECTEUR

Le SIVOM de MAUZE : Qui est-il ? A quoi sert-il ?

Comme les années précédentes, c'est dans ce numéro estival de notre journal communal, que vous trouverez des informations contractées du budget communal.

Cela reste toujours un exercice délicat pour l'équipe municipale ayant beaucoup d'incertitudes tel que le processus gouvernemental concernant la disparition de la taxe d'habitation. Les demandes de subventions exigent, maintenant que la totalité des études d'un projet concerné soit définie avec précision. C'est ainsi que le projet de réfection de notre salle des fêtes débute ce mois-ci, par l'étude de création d'un dispositif d'assainissement non collectif. Et oui, adieu le projet d'un assainissement collectif à Saint-Georges. En effet, suite à une réunion avec le vice-président de la CAN assainissement et eaux pluviales et la directrice des services concernés, nous avons eu l'information que plus aucun programme d'assainissement collectif ne serait programmé dans la PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissements) 2020-2024. 14 communes (sur 40) de la CAN sont concernées dont Saint-Georges. J'ai demandé aux services de la CAN de planifier une réunion publique avant la fin de l'année pour en informer la population rexoise.

Vous trouverez dans les pages suivantes des articles concernant les manifestations qui nous permettent de nous retrouver pour des moments de détente, comme la fête des écoles le 5 juillet dernier. L'organisation de la rentrée scolaire est mise en place avec 22 enfants de maternelle et CP à St Georges et de CE1 à CM1 à St Hilaire. Le transport, la restauration et la garderie seront de la compétence de la commune à compter de septembre.

Le second moment festif sur lequel je souhaiterais revenir est la fête villageoise biannuelle du 30 juin dernier. Les retours que vous nous avez transmis, expriment une appréciation flatteuse. C'est une réussite collective grâce à une forte implication d'une majorité de l'équipe municipale mais aussi de nombreux bénévoles qui ont aidé à la mise en place de la logistique. MERCI à TOUS !

Profitez bien de vos vacances pour vous ressourcer et, surtout, prenez soin de vous.

**Bonne lecture,  
Votre Maire Alain LIAIGRE**



### MAIRIE

#### 👉 Accueil du public :

Ouverture les **lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

de 15h00 à 18h00

#### 👉 Accueil téléphonique :

**Lundi, Jeudi et Vendredi**

de 9h00 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### Mardi

de 8h30 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### Mercredi

de 8h30 à 11h00

Tél. : 05.49.35.04.00.

Courriel :

mairie.stgeorgesderex.fr

11 rue de la Croix Picot  
79210 SAINT-GEORGES-  
DE-REX

### ECOLE

Directrice

**Mme DIOT Marielle**

Tél. : 05.49.35.09.86.

### DECHETERIE

« *La Grande Paloube* »

Ouverture les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi** de 8h30-12h00 à 14h00-18h00

Fermée le **Mardi**

04 AVRIL 2019

### Commande publique

- ♦ : Entretien des itinéraires cyclables - Convention 2019

### Autres domaines de compétence

- ♦ Vente d'un lot de peupliers

### Finances locales

- ♦ Contribution communale 2019 au financement du relai des assistantes maternelles (RAM) du Centre socioculturel du Pays Mauzéen
- ♦ Prise en charge des dépenses et recettes de fonctionnement (fournitures et prestations hors personnel) de l'école à compter et pour la rentrée 2019-2020.

16 MAI 2019

### Commande publique

- ♦ Enfouissement de réseaux Eclairage Public et téléphone – Contrat de maîtrise d'œuvre

18 JUIN 2019

### Institutions et Vie politique

- ♦ Modification statutaire – Régularisation législative et prise de la compétence eau au 1er janvier 2020.
- ♦ Modification des statuts du SIEDS
- ♦ Modification des statuts d'Ingénierie Départementale 79

## Nouveaux habitants

Elus et agents municipaux vous souhaitent la bienvenue.

Pensez à vous faire connaître auprès de nos services à l'accueil de la mairie, par téléphone au **05.49.35.04.00.**

ou par mail: [mairie.stgeorgesderex@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgesderex@orange.fr)

Nous serons heureux de vous accueillir et de vous rencontrer.

### LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement militaire est une démarche civique essentielle et obligatoire.

Ainsi, durant le mois de votre anniversaire, **vous devez vous présenter en mairie** muni de :

- \*\*Carte d'identité**
- \*\*Livret de famille**
- \*\*Attestation de domicile**

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en juillet-août-septembre 2003 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 septembre 2019.

### Pourquoi se faire recenser ?

- > Pour obtenir une attestation qui est obligatoire pour passer des concours et examens tels que le CAP, le BEP, le BAC, le permis de conduire.
- > Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPAD)
- > Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

## Plan Canicule

### PLAN CANICULE

Chaque été, lorsque surviennent les premières chaleurs, est activé un plan spécifique de prévention afin d'anticiper les risques. Ce dispositif intitulé "Plan Canicule" s'articule autour d'un questionnaire que les habitants les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, fragilisées, isolées vivant à leur domicile) peuvent remplir pour se faire connaître des services de la commune. Elles sont ensuite inscrites sur un registre strictement confidentiel. Ainsi recensées, elles bénéficient d'un suivi quotidien et d'un soutien personnalisé en cas de fortes hausses du mercure.

Renseignements et informations auprès de la Mairie au 05.49.35.04.00.



**Canicule**  
**5 conseils pour prévenir les risques**

- 1 Buvez fréquemment et abondamment**  
(soyez hydratés 1,5 litre d'eau par jour minimum et vous n'aurez pas soif)
- 2 Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais**  
(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**  
(douches, bains, brumisateur ou spray de toilette astringente, sans alcool)
- 4 Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**  
(climatisés, bibliothèques municipales, supermarchés...)
- 5 Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide**  
(notamment auprès de votre mairie)

Pour plus d'information : 0821 22 23 00 (0,12 €/min.)

[www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/)

# Inscriptions sur les listes électorales : calendrier élargi

Depuis le 1er janvier 2019, l'INSEE a mis en place le REU (Répertoire Electoral Unique). L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019. **Tout électeur pourra s'inscrire sur les listes électorales de sa commune tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin.**

Inscription en mairie ou par internet sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Urbanisme : l'autorisation, un préalable aux travaux

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser en mairie ou par mail : [mairie.stgeorgesderex@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgesderex@orange.fr)

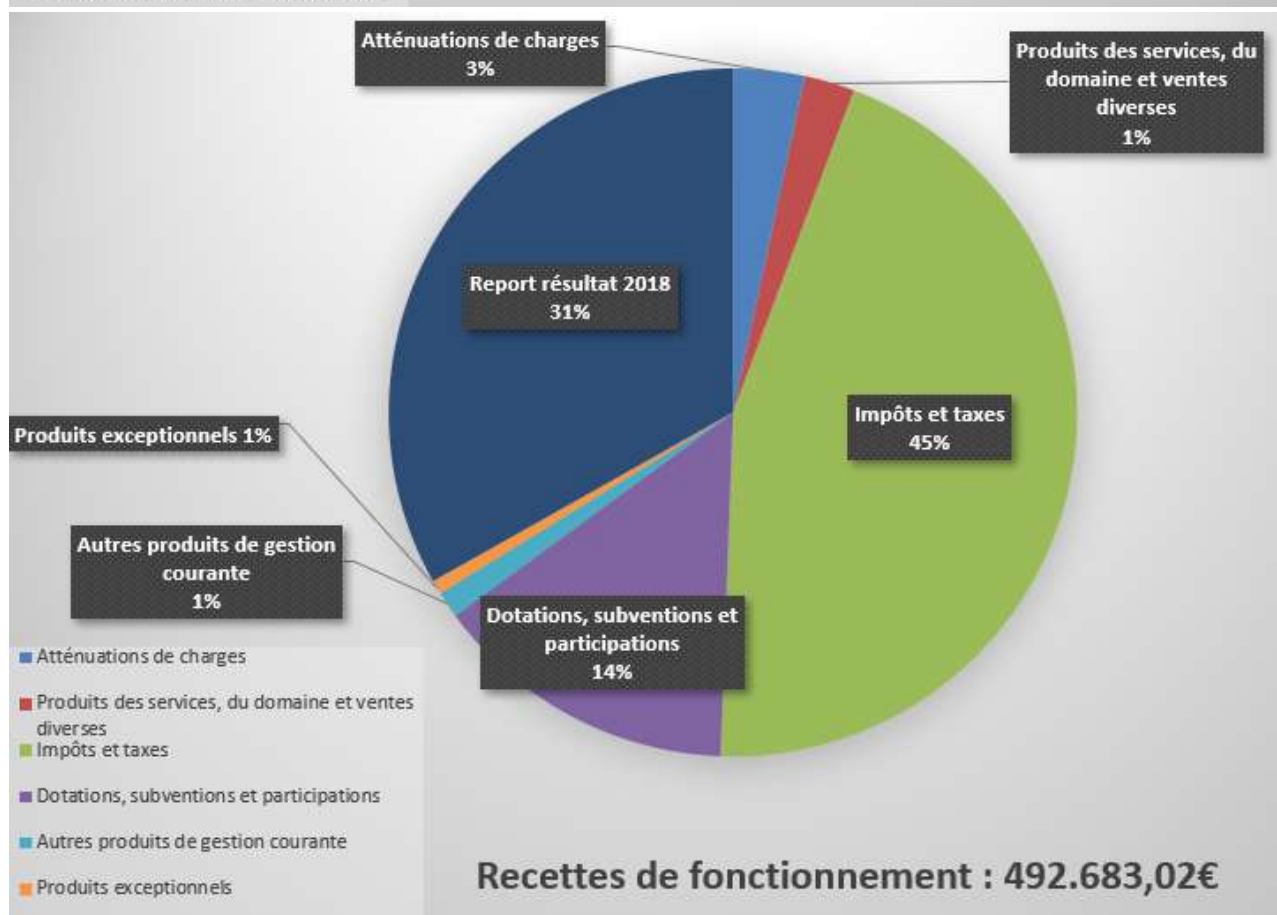
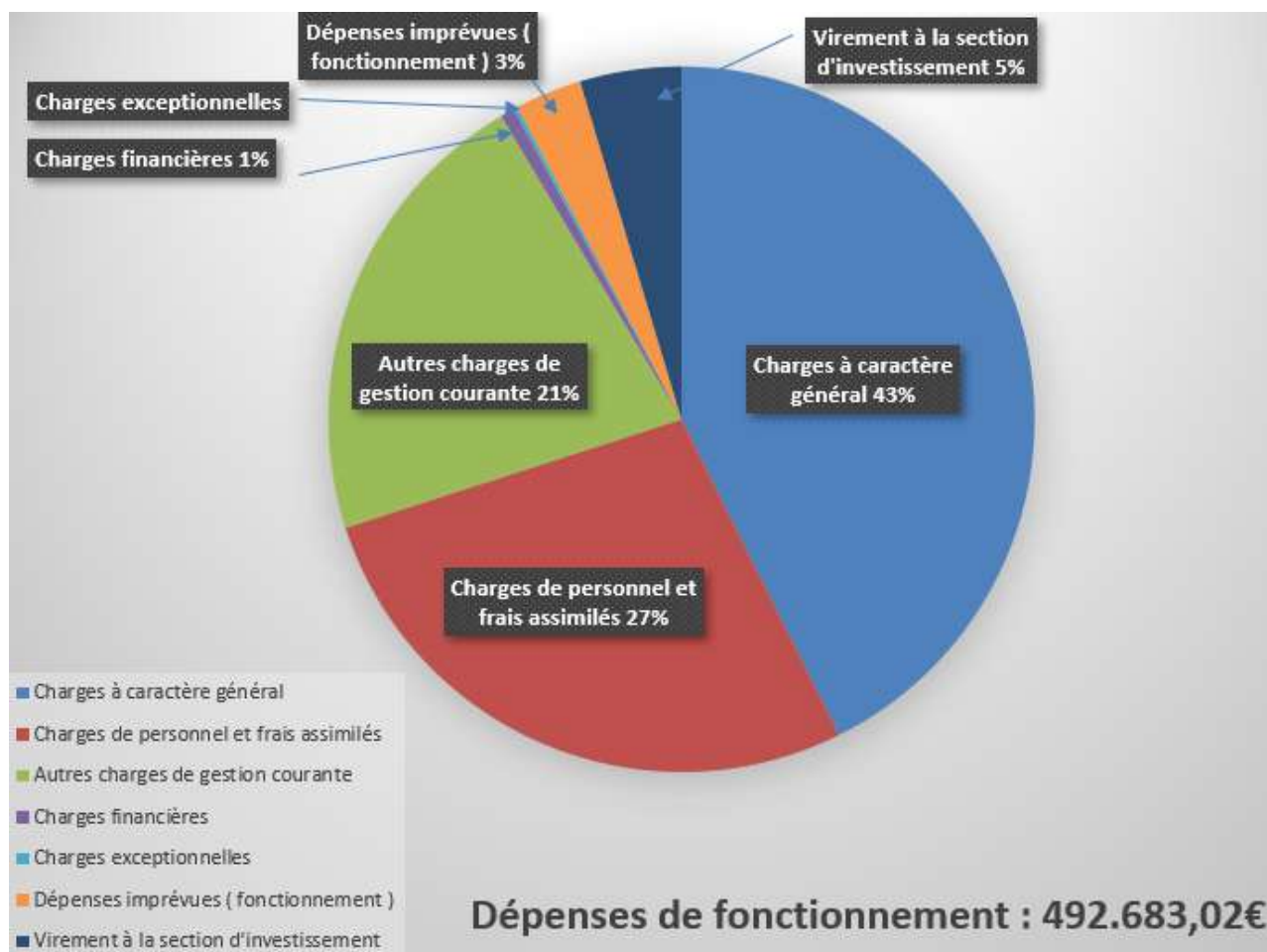
Inscription en mairie ou par internet sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

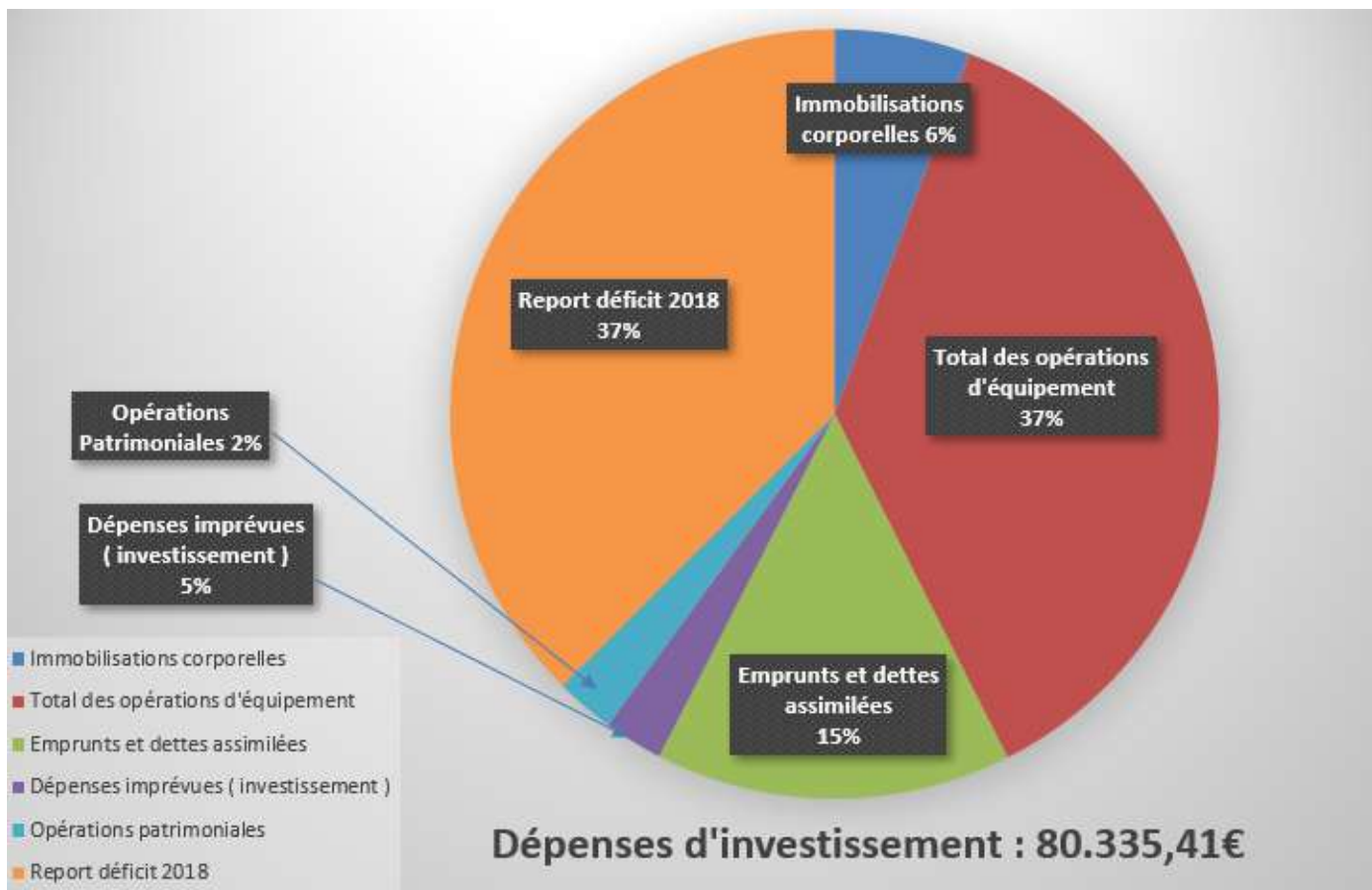


### Rappels :

- Le POS est consultable sur le site internet de la commune : [www.saintgeorgesderex.fr](http://www.saintgeorgesderex.fr)
- Service d'instruction ADS à la CAN : **Mme DUHAMEL Isabelle 05.17.38.80.26.**
- Permanence CAUE (Conseil architecture) : **prendre rendez-vous au 05 49 28 06 28.**

# BUDGET ET FISCALITE 2019





- ▶ Taxe d'habitation : 16,55%
- ▶ Taxe foncière (bâti) : 16,89%
- ▶ Taxe foncière (non bâti) : 72,63%
- ▶ Taxe d'aménagement Commune : 2,5%





## Le Repas Citoyen du 30 juin 2019

Beaucoup d'entre vous nous ont dit avoir beaucoup apprécié ce rassemblement sur notre Champ de Foire le 30 juin dernier. Après plusieurs jours précédents d'une chaleur excessive, le repas et les animations proposés, se sont déroulés sous un climat plus tempéré. Les 150 convives ont pu partager un excellent repas concocté par M. Claude Chauvet en collaboration pour le fromage et le dessert avec Mme Le Boulch du commerce « il était une fois ».

Les enfants ont pu « s'éclater » dans une nouvelle structure gonflable de M. Philippe Miot. M. Jamy Coulais a assuré gracieusement une animation très participative. Le diaporama d'anciennes images de notre village, préparé par François Robillard, a rencontré un vif intérêt pour bon nombre de participants. Merci à tous ceux, qui, bénévolement, ont accompagné la municipalité pour que ce rassemblement festif soit réussi.

### *arrêt sur images*



## La fête de l'école — 06 juillet 2019

La fête annuelle des écoles est un fait annonçant, pour nos « têtes blondes » le début des vacances. Les enfants ont fièrement présenté leur travail de mise en scène d'un album de jeunesse intitulé "*la chaise bleue*" à leurs familles, sous la houlette de notre enseignante Mme Diot, accompagnée de Martine (ATSEM) et d'Audrey (emploi service civique). Un spectacle hautement applaudi.

Grâce à une forte implication des deux délégués de parents d'élèves, Séverine et Stéphane, aidés de plusieurs parents bénévoles, le repas moules-frites qui a suivi, s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Merci et bravo à Tous pour cette superbe soirée.

### *arrêt sur images*



## Le nettoyage de printemps citoyen 2019

Mauvaise météo lors de la matinée de nettoyage des entrées de bourg. Les citoyens volontaires étaient bien armés pour affronter la pluie et débarrasser le moindre débris errant dans la nature. 4 gros sacs ont été remplis pour l'occasion. Un geste qui en appelle forcément d'autres dans cette lutte sans relâche contre les incivilités, pour une campagne plus propre.



## Accueil des anciens sapeurs-pompiers de Paris

L'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Paris des Deux-Sèvres a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Rex le samedi 27 avril 2019. Un hommage a été rendu aux sapeurs-pompiers, militaires ou civils, morts au feu et en service commandé. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.



## Commémoration du 8 Mai 2019



Sous une météo capricieuse, élus, anciens combattants, pompiers et rexis se sont réunis au Monument aux Morts pour fêter la victoire du 8 mai 1945 et honorer nos soldats morts au combat.

Deux gerbes ont été déposées à la mémoire de tous les combattants. Le maire, Alain Liaigre, a lu le message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.

Ce document rend hommage à tous les combattants, alliés, prisonniers de guerre soumis à une douloureuse captivité, populations annexées, déplacées, brutalisées, veuves, orphelins, et à toutes les victimes civiles.

Le jeune Eden a lu le message des anciens combattants auprès du Maire, symbole d'une jeunesse qui se souvient de ses combattants morts pour la Patrie.



## Visite de Saint-Georges et de son Marais

### Un territoire qui a la cote !

Tout a commencé par une demande ancienne exprimée par le CLIC (Centre Local et de Coordination gérontologique du Bassin de Vie Niortais) pour la visite du bourg et du Marais. 3 circuits étaient proposés afin de prendre en compte les capacités de chaque participant. Les éléments se trouvant éloignés du centre bourg ou dans des lieux privés étaient présentés à l'aide d'un classeur réunissant photos et documents.

Cette expérience a été reprise et proposée à un groupe de bénévoles des Restos du cœur de Niort le mardi 9 octobre 2018. Le repas pris à « Il était une fois » a été suivi de la présentation d'acteurs économiques locaux comme la ferme du GAEC GELOT et la visite des ruches et de la miellerie de Guillaume ARJAURE.

Bis Repetita cette année, le mardi 4 juin 2019 avec le groupe de bénévoles des Restos du cœur de Mauzé. Plus récemment, le 17 juin dernier, le Centre socioculturel du Pays Mauzéen a organisé pour des parents et des tout-petits en poussette, une visite proposée par Aline Caillaud-Pauchet de l'association la Pipistrelle. L'animatrice avait préparé son circuit en présentant l'hôtel à insectes, le jardin des senteurs, le gardien du marais, la voie ferrée, le port, le lavoir de la Grande Fontaine. A chaque étape, elle avait disposé un pin's à faire rechercher par les enfants. Le circuit était bien plus modeste du fait de la présence de poussettes et des petites jambes de certains promeneurs.

N'oublions pas non plus à cette occasion, les groupes et familles qui parcourent le village guidés par leur smartphone sur le circuit à énigmes du Terra Aventura.

La commune dispose d'atouts pour organiser de telles visites qui ne demandent qu'à s'enrichir dans le temps.



## La voirie en réfection

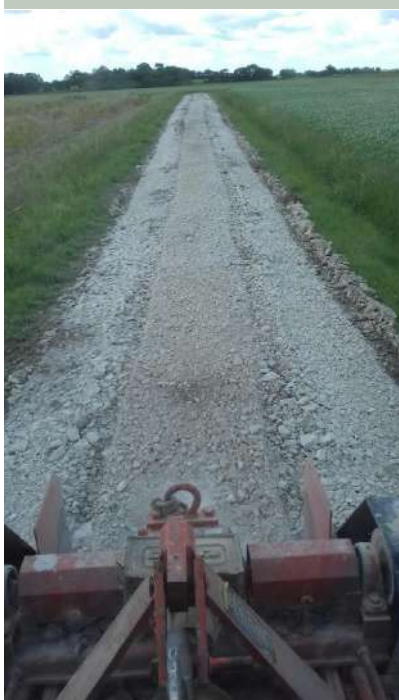
### Rue de la Panification — Réfection section de voie

Abîmée par les passages répétés et la météo, la section de voie pavée longeant le lavoir de la Panification fait actuellement l'objet d'un toilettage important. **Ce chantier exécuté par le SIVOM de Mauzé, organisé sur une période d'un mois, est malheureusement retardé par des travaux connexes découverts à l'ouverture de l'opération, au niveau de l'aqueduc d'écoulement des eaux du lavoir dont les fondements sont fragiles et menacés.**

Le SIVOM met tout en œuvre pour limiter la durée de ce chantier qui devrait s'achever fin juillet. Un accès piétonnier fléché le long de la rue en travaux côté lavoir est ouvert et permet de conclure le circuit touristique de « *Terra Aventura* ».



### Chemin de Chatagneau : amélioration de la desserte



La réfection du **chemin rural communal de Chatagneau** a été réalisée par le SIVOM de Mauzé. Ces travaux d'entretien et de consolidation de la voie permettent, en autres, l'accès aux approvisionnements de l'EARL GELOT et de la CUMA Rimonboeuf en déplaçant le trafic de ces activités agricoles hors du bourg, offrant ainsi à la rue du Pigeonnier ses accents plus touristiques sur le circuit du Pigeonnier et du Four à Pain.



## Aux petits soins des eaux pluviales et des trottoirs

### Rue du Moulin/Stade : carrefour névralgique

Des travaux d'amélioration du réseau « Eaux Pluviales », compétence communautaire, ont été guidés à l'origine par une opération de réfection de bordures de trottoirs programmée par la commune, entre le carrefour rue du Moulin/rue du Stade et le n° 5 de la rue du Stade.

Ces interventions multiples (aménagement de trottoirs et réhabilitation du réseau EP) ont été rejointes par celles relatives au déplacement de branchement de compteurs d'eau. Ce qui démontre, par cet exemple, qu'une action pointée sur la voirie et ses réseaux peut déboucher sur des actions connexes pour un chantier plus conséquent.

Ce dernier s'est étalé sur un calendrier de 3 semaines continues entre mai et juin. En raison de sa position centrale en cœur de bourg, les navettes et trafics routiers sur cet axe ont été perturbés. Des itinéraires de déviation ont cependant permis des déplacements en sécurité suffisamment éloignés du chantier.

#### Récapitulons...

##### A l'origine des travaux...

La **commune** pour une intervention de **réfection complète des trottoirs** jusqu'au n°5 de la rue du Stade au départ du carrefour. Chantier exécuté par le SIVOM de MAUZE.

Opération annexe N°1 liée aux travaux de bordures de trottoirs : la **réhabilitation du réseau des Eaux Pluviales** sur le secteur (changement de conduites, pose de nouvelles grilles avaloirs). Chantier exécuté par l'entreprise SCAM TP (maîtrise d'ouvrage de la CAN).

Opération annexe N°2 liée elle aussi aux travaux de bordures de trottoirs : **déplacement des branchements de 4 compteurs d'eau** en façade de rue. Chantier exécuté par la SAUR.



### Aire de pique-nique : un espace déplacé

Suite à l'abattage des peupliers l'hiver dernier à Champs Court, notre emplacement de pique-nique du marais a dû être reconfiguré à un autre endroit. Les 3 tables permettant de se restaurer ont été réinstallées sur le site des mottes communales afin de bénéficier de l'ombrage des arbres en place. De plus, deux nouvelles tables ont été commandées à l'entreprise de Denis Quertain permettant de proposer un second site sur l'espace en herbe près du port.



Le nouvel emplacement aménagé de l'aire de pique-nique aux « Mottes »



Pique-niquez au Port, c'est possible et confortable !

### Des huîtres pour votre panier du dimanche matin

Mme Mélanie Bombart propose de mettre en place son bar à huîtres pour la vente à emporter et la dégustation sur place, chaque dimanche matin dans notre bourg.

Ainsi, en accord avec Mme Le Boulch, gérante de notre multi-services « il était une fois », elle installera son étalage près du commerce local de 9h00 à 12h30 chaque dimanche.

**Coup d'envoi du service :**

**Dimanche 14 juillet 2019**



L'étal de Mme Bombart très prochainement sur la placette d'Il était une fois

Il vous sera aussi proposé des assiettes de différents produits de la mer tels que crevettes, saumon fumé, moules... en provenance de La Tremblade.

### Des travaux de terrassement à la porte du village ?



Si vous empruntez régulièrement la route de la commune qui rejoint Amuré par la RD 115, vous aurez sans doute remarqué la présence d'un chantier naissant voisin de l'établissement Gênes Diffusion dont nous faisons écho dans le dernier numéro du Petit Rexois.

Ces travaux de terrassement à *La Charrière* (le lieu-dit correspondant à la parcelle) visent à accueillir le siège d'une exploitation agricole délocalisé du bourg, à l'entrée de la commune, celle de Jérôme Guicheteau dont le projet trouvera prochainement sa concrétisation dans le paysage bâti rexois.

### Lavoir de la Grande Fontaine : un muret ébranlé...

Là aussi, vous n'êtes pas restés de marbre devant l'état du muret de pierres qui habille le lavoir de la Grande Fontaine. La circulation et la livraison de matériel et/ou matériaux dans les petits villages de campagne sont loin d'être tranquilles. Un camion de livraison en a fait les frais. Enfin plutôt l'un de nos 4 lavoirs emblématiques du côté de la Grande Fontaine où dalles de pierres et muret ont été l'objet d'un dommage.

Le coût chiffré du sinistre s'élève à **3.469,75€ TTC** (702,00€ pour le poste électricité et 2.767,75€ pour le poste maçonnerie taillage de pierres). L'affaire est traitée par l'assurance de la collectivité en liaison avec l'entreprise tiers responsable.





### Le barbecue estival du 26 juin 2019

L'association SARPA vient de fêter son second départ à la retraite. L'occasion de réunir les familles et les résidents pour un **barbecue estival**. Malgré la température caniculaire, les personnels, les familles et les bénévoles ont répondu présents pour l'événement. La salle de restaurant et le hall climatisé de l'établissement ont permis aux 65 personnes présentes de passer un moment convivial autour de **Mme CAILLAS Marlène** salariée de l'association depuis sa création. La présidente de l'association, Mme Danielle PERROCHEAU, les Résidents, leur famille et les personnels ont tous témoigné leur reconnaissance à cette salariée, très émue pour la circonstance, pour ses bons et loyaux services rendus à l'association pendant 25 ans.



Entourant Marlène, à sa gauche, le directeur Djibril Koudougou, à droite Mme Morisset (ex directrice) et Mme Perrocheau (présidente)



### Une fête de la Musique dans l'Eglise aux accents tziganes

L'église de Saint Georges de Rex a accueilli pour la seconde fois consécutive la fête de la musique organisée par la **PTSA** du pays mauzéen (Plate Forme Territoriale des Services et d'Animation) qui regroupe : notre SARPA, les petites Unité de vie de St hilaire et d'Arçais, le foyer de vie de Bergné, le centre socio culturel et l'ADMR du pays mauzéen, le SSIAD ADMR de Frontenay RR, le CCAS de Mauzé, les maisons de retraite de frontenay RR, de la Rochénard et de Mauzé. Cette fête de la musique a réuni plus de 85 personnes des établissements et du domicile autour de **musiciens TZIGANES**. Après 2h30 de musique, l'ensemble des participants a passé un moment convivial et agréable. Un goûter d'amitié a été servi pour clôturer cet après-midi musical.



Notre association SARPA avec son animatrice, l'agent d'entretien, ses bénévoles, Mmes DENIS, CHAUVINEAU, PERROCHEAU a œuvré pour la bonne réussite de cet événement. Elle a ainsi fait confectionner, spécialement et pour l'occasion, une **plateforme** sur mesure favorisant l'accessibilité de l'église aux Personnes à Mobilité Réduite. Cette plateforme, sur décision du conseil d'administration du SARPA, par conventionnement, pourrait être mise à la disposition de la commune et pourrait servir lors d'autres manifestations dans l'église.

## Des outils de mutualisation pour fonctionner

L'association SARPA a engagé depuis plus d'un an une **démarche de mutualisation** avec les autres petites unités de vie du Marais Poitevin. Cette démarche vise à travailler de façon collaborative avec les établissements de St Hilaire la Palud et d'Arçais dans le seul de but de pérenniser l'activité de la maison de retraite.

En effet depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2016, notre foyer-logement doit être transformé en **Petite Unité de Vie** (maison de retraite de moins de 25 lits). Nos aînés ne sont plus obligés de quitter la Résidence, en raison de leur dépendance, vers une maison de retraite.

Notre établissement doit se doter de moyens (humains et matériels) pour accompagner les Résidents jusqu'à la fin de leur séjour. Compte tenu des obligations règlementaires, l'association SARPA à elle seule ne peut pas répondre aux exigences de la loi.

Le Conseil d'Administration vient de valider **l'accord-cadre de mutualisation** ainsi que la convention de direction commune qui permettra à notre SARPA de travailler pour mutualiser ses moyens avec les autres petites unités de vie en signant un Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens avec nos financeurs (CPOM). Chaque association garde son entité propre, son conseil d'administration, son autonomie et sa gestion financière.

**2 nouveaux pensionnaires ont fait le choix de venir résider dans notre établissement depuis le mois de juin. 4 nouveaux salariés sont arrivées pour renforcer l'équipe.**

**L'association est toujours à la recherche de bénévoles pour accompagner les Résidents lors des activités, des animations, des sorties. Si vous êtes disponibles et volontaires, vous pouvez contacter Mme CHAUVINEAU Maité, Vice-Présidente de l'association.**



## AGENDA

### Les dates à retenir...

#### Fête Nationale

**Dimanche 14 juillet 2019 à partir de 12h00 sur l'espace du Four à pain—Rue du Pigeonnier.**

#### Chorale « Les Chanterelles »

**Samedi 26 octobre 2019 à 20h30 à l'Eglise—Organisée par la SEP.  
Entrée libre et gratuite**

# CIVAM MARAIS MOUILLES

## « T'as Pas »...EDITION 2019

Le 4<sup>ème</sup> « T'as Pas » s'est déroulé le **samedi 04 mai 2019** sur le Champ de Foire et comme son nom l'indique, ce fût une belle foire. Une foire à la paille, au foin, aux plaquettes de bois, blé, maïs, ficelle, bâche, fumier et diverses fournitures pour les jardins, les poules, etc...

Un petit marché local était installé avec des plants de légumes, aromates, fromages de vache, de chèvre, du miel, des pâtes, de la charcuterie. Pascale d' « Il était une fois » avait posé sa remorque à glaces délicieuses.

Des animaux étaient exposés: poules, chèvres, cochons, ânes, chevaux de trait et des agneaux de Mathieu auxquels les enfants ont eu le privilège de donner le biberon.

Arnaud a fait une démonstration de broyeur à végétaux avec des explications sur le BRF (Bois Raméal Fragmenté).

Un atelier de fabrication de cuillères en bois animé par Denis et Alban mais aussi un outil de fabrication de cordes animé par Michel ont réveillé chez certains les joies du travail manuel. Une grainothèque a également attiré les esprits.

Enfin, cette année, un loto bouse était organisé : un parc de contention quadrillé de 25 cases, on lâche une vache dans le par cet là où tombe la bouse, il y a un gagnant.

2 joueurs ayant acheté la même case ont gagné chacun un panier garni de produits locaux plus 2 places pour un match des chamois. Environ **200 personnes** ont cheminé sur cette foire cette année. Aussi le CIVAM Marais Mouillés vous dit à l'année prochaine.

### *arrêt sur images*



## Inauguration de l'Escargoline— 04 avril 2019

Le 4 avril dernier, l'Association AnimA a **inauguré l'Escargoline** (projet social et d'éco-mobilité initié depuis octobre 2016). Grâce aux divers événements organisés, ce projet a vu le jour.

En présence de Monsieur Gilbert FAVREAU, Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, accompagné des représentants de la Communauté d'Agglomération du Niortais et des représentants des villes et villages voisins, ainsi que les résidents de divers EHPAD et maisons de retraite, cette manifestation a eu un franc succès.

**L'Escargoline est maintenant utilisée pour des randonnées dans le Marais de Saint-Georges-de-Rex, équipée notamment pour les personnes en situation de handicap ou personnes âgées, elle est également ouverte au tourisme.**

L'Association œuvre tous les jours à la promotion de ce projet unique en Deux-Sèvres.

### L'Agenda des animations d'AnimA :

- **Fête du Pain à la Ferme de Chey, le Dimanche 8 septembre.**
- **Fête du Frêne Têtard à Amuré, le Samedi 26 et Dimanche 27 octobre.**

Contact :



**Association AnimA**  
Siège Social, 12 rue du Moulin  
79210 Saint Georges de Rex

contact@anima-asso.fr  
anima-asso.fr  
05 49 35 06 28 - 06 51 82 10 45 - 06 68 48 06 28

Partenaire : « Du Coq à l'Âne Asinerie-Savonnerie du Marais Poitevin »



# SEP DE ST GEORGES

## La journée des Enfants



C'est le 16 juin dernier qu'a eu lieu la 3ème et dernière édition de la journée des enfants. Malgré le nombre important d'animations dans les villages alentours et le calme qui régnait sur le stade jusqu'en début d'après-midi, les quelques enfants présents ont eu le plaisir de découvrir ou de redécouvrir les structures gonflables ainsi que les jeux en bois.



Aux alentours de 16h, c'est Franky Filing, le ventriloque qui nous a fait assister à son spectacle comme c'était le cas en 2017.

## Le repas des adhérents

### LE REPAS DES ADHERENTS :

Le 28 avril, c'est au Maraîchin à Mauzé Sur Le Mignon qu'a eu lieu le repas annuel des adhérents de la SEP. Cette année, 40 adhérents étaient présents pour partager ce moment convivial et sa traditionnelle tombola. Un bon moment à renouveler l'année prochaine.



## Le voyage de la SEP



Déjeuner-Spectacle à La Palmyre au Cabaret équestre « Le Zagal » le SAMEDI 21 SEPTEMBRE.

Temps-libre de 45 minutes sur le front de mer à Royan.



Inscription et règlement à l'ordre de la SEP au plus tard le 15 août 2019. Les chèques seront retirés à partir du 9/09.

Pour tout renseignement, contacter le président : Serge DELVILLE au 06.12.99.82.32



## Le SIVOM de MAUZE

Un **syndicat intercommunal à vocation multiple** (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale, régi par les dispositions du code général des collectivités territoriales. Le SIVOM exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes adhérentes. Ces dernières participent étroitement au pilotage du SIVOM. En effet, ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions.

Notre SIVOM de Mauzé sur le Mignon est **né en 1971** et **11 communes** sont adhérentes (Amuré, Arçais, Le Bourdet, Mauzé-sur-le-Mignon, Prin Deyrançon, La Rochénard, Le Vanneau-Irleau, Saint Georges de Rex, Val-du-Mignon, Saturnin du Bois (17), Saint Pierre d'Amilly (17) et Saint Hilaire la Palud).

**Deux compétences** ont été confiées au SIVOM :

- ⇒ **la voirie** (entretien et réparation des routes et chemins, des fossés y compris fauchage, taillage de haies et désherbage,
- ⇒ **le socioculturel** (établissement avec le centre socioculturel du contrat de projet pour l'accueil des enfants le mercredi après-midi et les vacances scolaires, réception des financements de la Caf et de la MSA et des communes qui seront ensuite reversés au CSC).

*[Trois communes n'adhèrent pas à la voirie (Arçais, St Hilaire la Palud et Le Vanneau-Irleau) et trois communes n'adhèrent pas aux activités socio culturelles (Amuré, St Saturnin du Bois et St Pierre d'Amilly)]*

La **gouvernance de ce syndicat** est assurée par un comité syndical sous la présidence de Mme Sylvie Deboeuf. Trois conseillers municipaux y représentent notre commune (MM Guicheteau et Jaros, titulaires et M. Baudouin en suppléant).

Pour la compétence voirie, des **moyens de production** sont disponibles. Une équipe technique de 6 agents assure l'entretien courant des voies publiques tel que le fauchage, le taillage, le curage, les réparations partielles de chaussée ainsi que la peinture de signalisation. Selon les décisions du comité syndical, l'équipe sous la direction de Jean-Luc Magnon, effectue des travaux plus importants comme des réparations totales de chaussées ou de trottoirs. La surveillance des ouvrages d'arts (les ponts entre autres) est aussi l'une de ses missions.

Les **moyens matériels** sont aussi nécessaires. Notre SIVOM possède un tractopelle, un télescopique, 4 tracteurs dont un pour le broyage et un pour le taillage, 1 camion benne, 2 utilitaires, 2 cylindres de route, 1 goudronneuse ainsi qu'une 1 traceuse à peinture.

Pour 2019, le **budget** total du SIVOM s'établit à 965.456,88€ (838.563,88€ en fonctionnement et 126.893,00€ en investissement). La commune de St Georges apporte 36.084,50€ pour la compétence voirie et 4.041,00€ pour la compétence socio-culturelle.

Les travaux en cours de réalisation, rue de la Panification dans notre centre bourg, nécessite, pour notre SIVOM, un engagement travaux de 13.240,00€.

Le siège du SIVOM se situe depuis peu de temps, au lieu-dit « Mallet » mis en location par la commune de Mauzé-sur-le-Mignon. Sur ce site, sont concentrés les bureaux, les ateliers, des aires de stationnement pour le matériel, et de stockage pour les matériaux.

Toutes les informations concernant notre SIVOM peuvent être consultées sur son site <http://www.sivom-intercommunal-mauze.webnode.fr>. Vous y trouverez les moyens de contact (numéros de téléphone et adresse de messagerie) et des informations hebdomadaires sur les chantiers en cours.



Le nouveau siège administratif du SIVOM de Mauzé à « Mallet »



Un aperçu des bâtiments de stockage du SIVOM



Le matériel du SIVOM (aperçu)